

Image not found or type unknown



Salaire non payé avril 2023

Par **Mat971**, le **04/05/2023** à **20:52**

Bonjour mon fils a travaillé pour un snack tout le mois d'avril à la fin du mois et du contrat il leur a signifié qu'il ne souhaitait pas renouveler pour diverses raisons à ce jour il n'a pas perçu son salaire j'y suis donc allé pour savoir ce qu'il en était et ils m'affirment qu'il se serait servi dans la caisse plusieurs soirs de suite caisse qui est sous code ils soutiennent que mon fils les aurait vu le faire afin de se servir mon fils leur a affirmé qu'il n'a jamais touché à la caisse pour éviter qu'une plainte se fasse que doit-il faire?